

Communiqué de Presse

Vendredi 10 novembre 2023

Le sentier Olympique réaménagé à Neerpede

Le sentier dit "Olympique" a été inauguré ce vendredi 10 novembre suite à sa rénovation complète à l'initiative d'Allan Neuzy, Échevin du Développement durable et de Susanne Müller-Hübsch, Échevine des Travaux publics, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège échevinal. Situé en contrebas de la grande butte de Neerpede, ce sentier permet une liaison directe pour les piétons et les cyclistes entre le parc des Étangs et la drève Olympique et comprend des aménagement favorables à une indispensable gestion durable de l'eau.

La rénovation complète du sentier, en mauvais état suite à l'érosion par les eaux pluviales, s'inscrit dans la volonté communale de développement sportif et culturel du site de la Drève Olympique. Il permet une circulation confortable des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, notamment des usagers de la salle des fêtes communale (salle Java), du nouveau club-house de hockey et du futur hall omnisports communal.

« Des noues et des fossés végétalisés ont été aménagés le long du sentier grâce à un subside de Bruxelles Environnement, octroyé dans le cadre de l'appel à projet annuel « Action Climat ». Ces nouveaux aménagements contribuent aux principes de Gestion Intégrée des eaux pluviales (GIEP) promus par Bruxelles-Environnement sur l'ensemble de la Région, en récoltant et infiltrant les eaux pluviales tout en renforçant la biodiversité liée aux milieux humides. Ce subside, d'un montant total de 100.000€ couvre également un projet de GIEP au niveau de la rue de Scherdemael encore à réaliser. » expliquent Allan Neuzy, Echevin du Développement durable et Susanne Müller-Hübsch, Echevine des Travaux publics.

« Ce projet contribue pleinement aux objectifs et actions du Plan Climat approuvé en mars 2023 par la commune d'Anderlecht et en particulier à l'action « Espaces verts absorbants ». Nous poursuivons ainsi la rénovation d'espaces publics et verts, tout en travaillant à améliorer la résilience de notre territoire, au bénéfice de tous ses habitants » ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.

Flore Schmit, du service réseau hydrographique de Bruxelles Environnement : « Grâce aux noues et

Commune d'Anderlecht

Contact presse : Melissa Morales Magri

T. 0494 57 79 44

Bruxelles EnvironnementContact presse Pascale Hourman phourman@environnement.brussels +32 490523789

aux fossés végétalisés qui ont été aménagés, l'eau de pluie est gérée là où elle tombe. Elle est considérée comme une ressource et non comme un déchet qui finit à l'égout. C'est tout le principe de la Gestion Intégrée des Eaux de Pluie. Cela permet d'éviter le risque d'inondation et de rendre Bruxelles plus résiliente face au dérèglement climatique et en conséquence de moins investir dans des bassins d'orage. C'est un exemple de projets pour lesquels les communes et CPAS peuvent obtenir un subside. En trois ans, une centaine de projets locaux ont été soutenus via l'appel à projets « Action Climat », pour plus de 10 millions d'euros ».

La remise en état complète du sentier et des abords s'inscrit également dans le Plan Opérationnel Neerpede (PON) développé par Bruxelles-Environnement en collaboration avec la Commune d'Anderlecht. Ce plan global vise à permettre au plus grand nombre de profiter des formidables atouts de Neerpede en travaillant à sa meilleure accessibilité tout en veillant à l'indispensable préservation et remise en valeur du patrimoine naturel et paysager de cette zone naturelle tout à fait unique en Région bruxelloise.

Un petit ruisseau historique, repris dans le projet d'Atlas hydrographique régional en tant que « Ru Olympique » a également été nettoyé et mis en valeur à l'occasion de ce réaménagement. Le sentier Olympique longe le dernier tronçon à ciel ouvert de ce ruisseau, encore bordé par quelques vieux saules têtard, mais qui a été progressivement vouté depuis sa source lors des travaux d'aménagements des équipements sportifs réalisés dans les années 80 et 90.

Grâce à la reprise en gestion par la Commune et au déplacement d'une clôture, la zone boisée voisine située face à la butte est maintenant accessible via un petit cheminement naturel ludique traversant à deux reprises le ruisseau.

Commune d'Anderlecht

Contact presse : Melissa Morales Magri
T. 0494 57 79 44

Bruxelles Environnement

Contact presse Pascale Hourman phourman@environnement.brussels +32 490523789